



Credit voiture enregistrer a mon nom pour ma femme

Par **Lucien59390**, le **05/06/2018** à **18:23**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce. J'ai ouvert, avant divorce, un crédit à mon nom et sur mon compte, pour que ma futur ex puisse acheter sa voiture puisque elle ne pouvais pas ouvrir un crédit, l'arrangement du divorce il est question quelle reprenne le crédit à son nom ainsi que la carte grise, dont tout est à mon nom. Je lui avait laissé 3 mois pour ce faire mais ce n'est toujours pas fait. Est-ce que je peu demander à la banque de ne plus accepter le prélèvement sur mon compte venant de cette maison de crédit ?

Merci du renseignement.

Par **amajuris**, le **05/06/2018** à **19:18**

bonjour,

c'est possible mais c'est vous qui aurez des ennuis puisque le crédit est à votre nom et que vous vous êtes engagé à le rembourser.

l'organisme de crédit ne connait pas votre épouse.

salutations

Par **Tisuisse**, le **06/06/2018** à **07:45**

Bonjour,

Autre solution : la voiture est à votre nom, le crédit est à votre nom, la carte grise est à votre nom, la voiture vous appartient, vous la récupérez, c'est tout. Cela vous évitera de recevoir les avis de contravention qui seraient dressés, à la volée, pour des infractions commises par votre future ex-épouse, et donc de voir partir vos points.